

cès ou, c'est la troisième option, à appliquer, une stratégie d'ensemble à long terme visant à intensifier et à raffermir l'économie et les autres éléments de la vie nationale et, ce faisant, à diminuer la vulnérabilité du Canada...

La même argumentation s'applique sans aucun doute lorsqu'il s'agit d'imprimer une orientation à notre politique étrangère, et en particulier à nos relations avec un bon géant comme les États-Unis, dont nous entendons nous distinguer, mais avec lequel nous voulons vivre en harmonie.

Effort constructif concernant l'OTAN

Dans l'allocution qu'il prononçait la semaine dernière devant la Presse associée, M. Kissinger a souligné, sans le vouloir, l'importance de cette troisième solution politique pour les Canadiens. Permettez-moi d'abord d'affirmer qu'en raison des liens étroits qui nous unissent aux États-Unis et aux membres de la Communauté économique européenne, le Canada se réjouit de ce qui semble être un effort sérieux et constructif de la part du Gouvernement des États-Unis pour entamer les consultations visant à redéfinir et à renforcer les relations atlantiques. Il reste forcément à obtenir la réponse à certaines questions d'interprétation et d'application, mais l'approche utilisée ici rappelle certaines des décisions prises lors de conjonctures internationales antérieures, à l'occasion, par exemple, de la Charte atlantique, du Plan Marshall et des efforts déployés par le Canada, lors de la constitution de l'OTAN, pour conférer à l'Alliance un sens politique et économique aussi bien que militaire. Le Gouvernement canadien a souligné à plusieurs reprises l'influence qu'exercent les uns sur les autres les événements d'ordre économique et d'ordre politique. Nous croyons toujours que les consultations et les négociations portant sur les questions économiques doivent avoir lieu au sein des organismes multilatéraux compétents; nous convenons toutefois, avec M. Kissinger, que l'association plus vaste à laquelle nous appartenons à titre de membres de l'OTAN constitue un lieu de rencontre utile où élaborer un certain consensus politique sur les perspectives élargies de nos politiques nationales particulières. Je me suis moi-même servi, à plusieurs

occasions, de la tribune de l'OTAN pour défendre cette thèse. L'importance des relations commerciales entre l'Europe, le Japon, le Canada et les États-Unis ainsi que les besoins des pays en voie de développement seront toutes des questions prioritaires lors des négociations de la prochaine ronde du GATT, qui va commencer cette année. Ces questions retiendront l'attention au cours des discussions déjà entamées par l'OCDE à Paris, où les pays mentionnés par M. Kissinger sont tous bien représentés. La participation du Canada à ces initiatives visant à libéraliser le commerce ne s'est jamais démentie et l'appui que nous y accordons a toujours été sans réserve. Nous sommes d'accord pour que l'OTAN demeure un instrument de la défense collective. Tout comme les États-Unis, nous considérons la force collective de l'OTAN et la situation actuelle d'égalité stratégique comme susceptibles de préparer la détente politique des relations avec l'Europe de l'Est.

C'est pourquoi je puis assurer à nos amis du Sud que le Gouvernement canadien juge l'allocution de M. Kissinger, dans son ensemble, comme la réaffirmation et la redéfinition souhaitées d'une politique étrangère américaine ouverte et responsable.

Où situer le Canada?

Cependant, si je la considère dans une perspective canadienne, comme je le dois, je lui trouve un aspect un peu inquiétant, qui pourrait bien être attribuable à la force mondiale de polarisation tout autant qu'à l'allocution de M. Kissinger. Il s'agit de savoir où les Canadiens se situent dans cette évolution. M. Kissinger a identifié les trois grands centres de puissance du monde non communiste comme étant les États-Unis, l'Europe et le Japon. Nous ne prétendons pas qu'on devrait voir en nous un quatrième centre de puissance, mais nous estimons pouvoir fournir un apport distinctif et nous refusons de nous retrouver dans la sphère d'influence exclusive d'une des grandes puissances.

Nous pouvons nous réjouir du fait que, dans son allocution, M. Kissinger a invité le Canada et l'Europe, l'invitation devant aussi s'appliquer un jour au Japon, à se joindre aux États-Unis pour élaborer une nouvelle Charte atlantique. Je n'hésite pas à déclarer que nous répondrons très volontiers à

cette invitation, surtout parce que c'est à l'intérieur d'un tel cadre que le Canada pourra le mieux éviter d'être entraîné dans une orbite et réaliser la diversité des relations économiques, culturelles et politiques qui est essentielle pour le renforcement de l'identité canadienne...

Même si ces questions sont bien identifiées et si l'orientation générale de la politique à suivre est donnée, il faut encore prendre des décisions au sujet des questions particulières qui surgissent à peu près tous les jours dans les relations entre le Canada et les États-Unis: questions de commerce, d'échange d'énergie, d'investissement dans l'autre pays, de politique industrielle, de politique de radio-télédiffusion. Comme l'indique notre examen des relations canado-américaines, cette poursuite de la troisième option "ne cherche pas à fausser les données réelles des rapports canado-américains ni les intérêts communs qui en forment la base"...

Les vues du Gouvernement sur une politique de la téléinformatique

Le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, a déposé à la Chambre le mois dernier un Livre vert exposant les vues du Gouvernement du Canada sur une politique téléinformatique. On y trouve énoncés 29 principes directeurs visant à faciliter la réalisation d'objectifs nationaux en ce domaine.

Ce Livre vert reflète la volonté du Gouvernement d'assurer le développement ordonné de ce secteur en plein essor; de coordonner son évolution; d'encourager le maintien et le progrès d'un secteur téléinformatique canadien qui soit puissant; de faire en sorte que les services qui seront offerts favorisent l'épanouissement de notre personnalité collective, dans le respect de nos valeurs sociales et culturelles.

Loin d'énoncer une politique définitive, précise M. Pelletier, le Gouvernement formule des principes directeurs qui, après consultation avec les autorités provinciales et le secteur privé, permettront l'élaboration d'une politique nationale de la téléinformatique.

Les principes énoncés dans le Livre vert s'inspirent de ceux que proposait le rapport du Groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada, *L'Arbre de*